

AVIS DES SOCIETES

PAIEMENT D'ANNUITES

EMPRUNT OBLIGATAIRE « Emprunt Subordonné STB 2011 »

La Société Tunisienne de Banque porte à la connaissance des souscripteurs à l'emprunt obligataire «Emprunt Subordonné STB 2011» que la deuxième annuité (en capital et en intérêts) pour les catégories A et B, aux taux respectifs de 6,1% et TMM+1,3%, relative à l'échéance **du 27 janvier 2014**, seront effectués **à partir du lundi 27 janvier 2014**, auprès des intermédiaires en bourse et des teneurs de compte par le biais de la STICODEVAM comme suit :

STB SUB 2011 catégorie A :

Principal par obligation :	14,290	DT
Intérêt brut par obligation :	5,228	DT
Total brut par obligation :	19,518	DT

STB SUB 2011 catégorie B :

Principal par obligation :	10,000	DT
Intérêt brut par obligation :	5,304	DT
Total brut par obligation :	15,304	DT